

M. EULER: Je me garderai de les contredire. Il n'est pas venu à l'esprit des délégués de faire immédiatement la dépense qu'il faudrait pour mettre définitivement le port dans l'état où il devrait être; ils ont simplement demandé que l'on fasse cette année certains travaux pour nous permettre d'importer du charbon, avantage que nous aurions grâce au chemin de fer en question. Les ports du lac Erié n'ont pas d'importance particulière au point de vue de l'importation du charbon destiné aux centres industriels. Presque tout ce qui s'importe de houille passe sur le pont de Niagara.

L'hon. M. CARVELL: L'honorable député me paraît avoir raison. Les délégués, si je me rappelle bien, demandaient une dépense de \$70,000.

M. EULER: Environ \$60,000.

L'hon. M. CARVELL: Disons de \$60,000 à \$70,000.

Manitoba.—Ports et rivières en général.—Réparations et améliorations, \$15,000.

M. CAHILL: Quel est l'objet de cette dépense?

L'hon. M. CARVELL: Il s'agit ici d'ouvrir un crédit général pour la province comme nous faisons pour toutes les autres. S'il devient nécessaire de faire des déboursés que nous ne prévoyons pas, nous aurons cette petite somme à notre disposition.

M. CAHILL: Si le ministre demande cette somme-là, ce n'est pas, j'imagine, parce que la dépense en a déjà été autorisée, mais bien parce qu'elle est absolument nécessaire. Les ports et rivières doivent être assez peu nombreux au Manitoba.

L'hon. M. CARVELL: Il existe des quais et d'autres ouvrages importants sur la rivière Rouge et sur le lac Winnipeg. Il m'est assez difficile de dire à quel point ces ouvrages sont nécessaires, mais il faut les tenir en bon état. S'il survenait quelque accident, nous ne pourrions faire face à la dépense sans avoir à notre disposition un crédit comme celui-ci.

M. CAHILL: Celui de l'an dernier est-il épuisé?

L'hon. M. CARVELL: Non; l'année dernière, nous n'avons déboursé que \$2,805.

Saskatchewan et Alberta.—Ports et rivières en général.—Réparations et améliorations, \$20,000.

M. CAHILL: Le ministre peut-il nous dire à combien la dépense s'est élevée l'an dernier?

L'hon. M. CARVELL: A \$2,377.

M. KNOX: Vu l'étendue du territoire dont il s'agit ici, a-t-on déterminé les endroits où cette dépense sera vraisemblablement faite?

L'hon. M. CARVELL: Non; c'est simplement un crédit général que nous nous faisons ouvrir par mesure de prudence. Nous souhaitons qu'il n'y ait pas lieu de dépenser cet argent.

Colombie-Anglaise.—Fraser (inférieur).—Améliorations, \$21,500.

M. STACEY: Le terme "Fraser inférieur" a plus d'un sens. Pour certains, il signifie la partie du fleuve à l'aval de la ville de New-Westminster, tandis que pour d'autres il signifie celle qui est en bas de Hope. Quelle signification le ministère y donne-t-il, et à quelle partie du fleuve le crédit est-il réellement destiné?

L'hon. M. CARVELL: Il s'agit ici de ce qu'on est convenu d'appeler le "crédit relatif aux obstacles". Il est destiné à la partie du fleuve qui s'étend jusqu'à Chilliwack, en amont de New-Westminster.

Dragages.—Nouvel outillage de dragage pour Ontario et Québec, \$6,000.

M. DuTREMBLAY: Donnez-nous l'explication de ce crédit.

L'hon. M. CARVELL: Cette somme est destinée à ce qu'on appelle le chantier d'Ottawa, qui se trouve vers le haut de la ville et où l'on répare les dragues, chalands et autres parties du matériel de dragage.

Dragages.—Provinces maritimes, \$200,000.

M. LEGER: Ce crédit embrasse-t-il le dragage dans les petits cours d'eau?

L'hon. M. CARVELL: Il embrasse tous les travaux de dragage, sauf ceux qui sont l'objet d'un crédit spécial. Cette somme est surtout destinée au dragage exécuté avec l'outillage de l'Etat, et non à celui qui est fait à l'entreprise. Le crédit est applicable au dragage à être exécuté dans les rivières, un peu partout.

Nos ingénieurs nous proposent un chiffre de dépenses qui effraierait sans aucun doute la députation si je le lui faisais connaître. Dans toutes ces demandes il convient de choisir celles qui sont absolument essentielles. Je ne puis dire maintenant où l'on dépensera cet argent. A elles seules les demandes que nos ingénieurs ont faites pour des fins de dragage, dans les trois Provinces maritimes, comportent la dépense de \$3,315,000. Il va sans dire qu'il est impossible d'agréer toutes ces propositions.

M. LEGER: J'ai posé cette question parce que, l'année dernière, on a voté une certaine